

## Pesticides : le gouvernement met fin à l'utilisation du métam-sodium



Ce choix fait suite à de nombreux cas d'intoxications d'individus lors de traitements phytosanitaires.

Le gouvernement vient de prendre une décision sur la question de l'environnement et de la santé. L'utilisation du métam-sodium vient d'être suspendue jusqu'à la fin janvier 2019.

Ce pesticide est notamment utilisé par les producteurs de mâche.

Un décret a été [publié ce vendredi 26 octobre au Journal officiel](#) :

*"L'utilisation des produits phytomédicaments concernant la substance active "métam" ou "métam-sodium" est suspendue.*

Cette décision intervient après *"la survenue récente de plusieurs cas d'intoxication de personnes lors de traitements phytosanitaires"*.

L'utilisation du méta-sodium était déjà interdite en Maine-et-Loire. Des dizaines de personnes ont été intoxiquées par ce produit.

L'Anses va se prononcer sur l'utilisation de ce produit à la fin du mois de novembre.